

PROCES VERBAL

Séance du 11 Décembre 2017

20 heures 30

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le 11 Décembre deux mil dix sept à 20 heures 30 mn sous la présidence de Monsieur Michel SUPPLY, Maire.

Présents : M. WAVREILLE Bernard, M. COUSINA Denis, Mme COUSINA Lydie, Mme JEANNEY Laurence, Mr DELORME Joël, Mme KIEFFER Caroline.

Absents : Mr Jean-Philippe TROUSSET (Pouvoir à Mme KIEFFER Caroline), Mme Sandrine MARIAGE (Pouvoir à Mr DELORME Joël)

Date de convocation : le 11 Décembre 2017.

Mr Bernard WAVREILLE a été nommé secrétaire.

Le procès verbal du 30 Octobre 2017 est adopté.

I. DELIBERATIONS

➤ **Délib n° 28/2017 Commission sociale - Aides pour le chauffage période hiver 2017/2018**

Sur proposition de la commission d'Aide Sociale réunie le 21 novembre 2017,

Après avoir examiné les dossiers concernés,

les membres du conseil municipal décident à l'unanimité,

D'ATTRIBUER une aide chauffage à la locataire du logement situé 8 rue de la Briqueterie pour l'année 2017/2018 :

- sous forme de 10 sacs de 25 kg de charbon et 2 bouteilles de gaz.

Les membres stipulent qu'un nouvel examen de ces aides sera nécessaire chaque année.

Le Maire dresse ensuite un récapitulatif concernant la composition des colis de Noel sur le thème de la Région Nord (la Halte Gourmande à Wasquehal) :

• Langue Lucullus de Valenciennes 100 grs	7.81 €
• Terrine aux Endives 200 grs	3.32 €
• Confiture Extra Framboise	2.95 €
• Carbonnade Flamande 380 grs	6.65 €
• ½ bouteille Champagne Parmantier	7.30 €
• Pain d'Amandes des Flandres (Esprit terroirs – Muizon)	4.00 €
• Pack chocolats	10.00 €

	42.03 €

Des colis différents seront confectionnés pour les personnes hospitalisées.

Préparation des colis : le vendredi 15 décembre à 18h 30

Distribution : le dimanche 17 décembre lors de l'apéritif offert par la commune.

Les colis restants seront distribués dans les jours qui suivront.

➤ **N° 29/2017 Tarifs de location 2018**

Mr le Maire demande l'avis du Conseil Municipal pour une augmentation éventuelle des tarifs de location des logements, concessions et jardins pour l'année 2018.

Considérant l'indice de référence des loyers du 1^{er} trimestre 2016 (125.26) et celui du 1^{er} trimestre 2017 (125.90) soit une progression de 0.50 %,

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité,

- De ne pas augmenter pour les tarifs de location de la salle des fêtes, de vente des concessions de cimetière, de cases de columbarium et de loyers des jardins pour 2018.
- D'augmenter les loyers des logements communaux, situés au 8, 8 bis rue de la Briqueterie et Place de la République, selon l'indice de progression de 0.50 % au 1^{er} Janvier 2018, ceux-ci n'ayant pas été augmentés depuis le 1^{er} Janvier 2015 au vu de la faible progression de l'indice de référence.

➤ **Délib n° 30/2017 Aide pour le transport des lycéens Ormois**

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Décide de reconduire la mesure d'aide financière pour les enfants scolarisés dans un lycée sur Reims et utilisant pendant toute l'année 2017/2018 les transports urbains de Reims ou les transports scolaires du Conseil Départemental.

Cette aide financière d'un montant de 60 € par enfant sera accordée aux familles sur présentation de justificatifs : certificat d'inscription dans un lycée rémois et preuve d'achat d'un titre de transport annuel pour l'année 2017/2018.

➤ **Délibération n° 31/2017 Achat d'un véhicule utilitaire**

Le Maire fait part à l'assemblée que suite au vol du véhicule RENAULT KANGOO en Septembre 2017, il est nécessaire d'équiper à nouveau la commune d'un véhicule communal.

Les adjoints, après recherche d'un véhicule d'occasion, ont arrêté leur choix sur un utilitaire CITROEN JUMPY de 2013 totalisant 44 280 km pour un montant de 10 700 € T.T.C

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- l'acquisition du véhicule CITROEN JUMPY pour la somme de 10 700 € T.T.C
- précise que les crédits ont été portés à l'article 21571 du budget 2017 par décision modificative n° 3 du 30/10/2017
- charge le Maire des formalités nécessaires à cette acquisition.

- **Demande d'une subvention piscine par le Collège de Tinquex**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée d'un courrier de demande de subvention de la part du Collège de Gueux relative à l'activité piscine des élèves de 6^{ème}, comme en fin d'année dernière. Nous avons attribué début 2017, la somme de 200 € en fonction de la représentation des effectifs de la commune.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal sursoit à cette décision dans l'attente de la réponse de la Communauté Urbaine du Grand Reims, chargée des affaires scolaires et qui désormais devrait prendre en charge cette demande. Dans la négative, le Conseil Municipal examinera à nouveau ce dossier.

- **Bilan du rendez-vous avec Mme VAUTRIN Catherine, Présidente de la CUGR**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été reçu par Mme VAUTRIN le Jeudi 7 Décembre dernier, avec d'autres Maires du Département dans le cadre d'un petit déjeuner de travail.

Il a abordé les sujets suivants :

- Révision de notre PLU (discussion sur les zonages)
- Projet Salle des Fêtes (désormais lié à la révision du PLU - Les travaux pour amener les réseaux ne sont plus de compétence communale en fonction du zonage retenu. Travaux pour aménagement de la voirie aux normes pour les accès pompiers...)
- Fibre optique
- Desserte Citura dans la zone des Blancs FossésEtc.

Ces questions vont être étudiées par les services du Grand Reims.

Concernant le débit internet et la fibre optique, notre commune sera concernée par les études du projet en 2018 pour des travaux au 1^{er} semestre 2019.

Concernant une desserte Citura dans la zone des Blancs Fossés, la Communauté Urbaine ne prévoit pas, pour le moment, de signer un avenant au contrat Citura pour amener de nouvelles lignes.

- **Projet Salle des Fêtes**

Malgré les questions en suspend avec la Communauté Urbaine sur les compétences, la commission chargée du projet de la Salle des Fêtes, a demandé au Maître d'œuvre Idoneis, de continuer de travailler sur le permis de construire qui devrait être prochainement déposé. Il est fort possible que la Communauté Urbaine demande au Service Instructeur de surseoir à statuer selon l'approbation du PLU.

II - QUESTIONS DIVERSES :

➤ **D.I.A.**

Monsieur le Maire informe les conseillers des 2 Déclarations d'Intention d'Aliéner envoyées récemment pour avis à la CUGR :

DIA N°16 : Echange 6 m² entre Mr TROUSSET Hervé et la commune d'Ormes

DIA N°17 : Vente Lot 1 Pilote Immobilier Mr LHOTTE (rue de la Victoire)

➤ **Achat d'un réfrigérateur et d'un micro ondes pour la Mairie**

Le Conseil Municipal décide l'achat d'un réfrigérateur pour la Mairie, l'ancien étant hors d'usage, et décide de s'équiper également d'un four micro-ondes.

➤ **Travaux de voirie Rue du Four**

Mr JESUS, futur riverain de la Rue du Four, a sollicité Mr le Maire pour l'aménagement de son entrée sur l'espace vert et le trottoir de la rue du Four. N'ayant plus la compétence voirie, nous transmettrons sa demande à la Communauté Urbaine du Grand Reims dès réception de son courrier de demande.

Le Conseil Municipal demande à Mr le Maire d'intervenir afin de faire retirer les voitures ventouses rue de la Briqueterie en faisant un courrier au riverain concerné, et également de faire un courrier aux riverains des locations de la Rue du Centre et de la Grande Rue, afin qu'ils respectent les jours de sorties des poubelles et sacs de tri qui encombrant régulièrement la voirie communale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 00.

Séance du 11 Décembre

N° délibérations	Thème	Objet de la délibération	N° page
28/2017	Aides sociales	Aides pour l'hiver	37
29/2017	Patrimoine locations	Tarifs des locations 2018	37
30/2017	Aides scolaires	Aides pour le transport	38
31/2017	Finances	Achat d'un véhicule utilitaire	38

EMARGEMENTS

Michel SUPLY	Bernard WAVREILLE	Denis COUSINA	Joël DELORME
Caroline KIEFFER	Marcel MOULINET Démisionnaire	Lydie COUSINA	Laurence JEANNEY
Sandrine MARIAGE Absente procuration	Jean-Philippe TROUSSET Absent procuration		